



ROBIC
+ DROIT
+ AFFAIRES
+ SCIENCES
+ ARTS

AVOCATS, AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
DEPUIS 1892

COMPTE RENDU

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE À L'ÈRE NUMÉRIQUE*

LOUISE LESÈCHE**

ROBIC, S.E.N.C.R.L.

AVOCATS, AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

L'avènement de l'Internet a mené ces dernières années au développement de nombreux sites communautaires et participatifs tels que Youtube, Facebook ou encore Twitter. Ces évolutions technologiques ont eu pour conséquence de bouleverser énormément le paysage médiatique. En effet, il est désormais possible pour quiconque de faire œuvre de presse en diffusant, partageant, relayant ou archivant grand nombre d'informations et d'actualités sous forme écrite ou audiovisuelle.

Dans son livre *La liberté de la presse à l'ère numérique*, Quentin Van Enis¹, observateur aguerri de cette métamorphose des moyens de communication et de la presse «traditionnelle», définit la liberté de la presse (Première partie) et revisite son régime juridique (Deuxième partie). À l'heure où les différents médias convergent vers Internet et où chacun peut communiquer des idées ou des informations à un public potentiellement infini, la frontière entre liberté d'expression et liberté de la presse s'amincit de plus en plus, parfois jusqu'au point de disparaître.

Dans la première partie de son ouvrage, l'auteur propose un examen approfondi de la distinction entre la liberté d'expression et la liberté de la presse dans l'ordre juridique belge, puis en fait une étude exhaustive en droit conventionnel européen.

En mettant de l'avant les travaux préparatoires de la Constitution belge de 1831, l'auteur présente la liberté de la presse comme corollaire de la liberté de manifestation des opinions et délimite les champs d'application *rationae materiae* et *rationae personae* de cette liberté dans l'esprit des textes constitutionnels belges. Il explique également la confusion qui s'est créée entre le terme «presse» et le métier

© CIPS, 2015.

* Quentin VAN ENIS, *La liberté de la presse à l'ère numérique*, collection du CRIDS (Bruxelles, Larcier, 2015), 778 pages, ISBN 978-2-8044-7706-6.

** Stagiaire en droit chez ROBIC, S.E.N.C.R.L., un cabinet multidisciplinaire d'avocats et d'agents de brevets et de marques de commerce. Publié à (2015), 27:2 *Cahiers de propriété intellectuelle*. Publication 274.094.

¹ Maître de conférences à l'Université de Namur (Belgique), chercheur au CRIDS et avocat au Barreau de Bruxelles. Il est également membre du Conseil de déontologie journalistique.

ROBIC, S.E.N.C.R.L.
www.robic.ca
info@robic.com

MONTRÉAL
1001, Square-Victoria - Bloc E - 8^e étage
Montréal (Québec) Canada H2Z 2B7
Tél.: +1 514 987-6242 Téléc.: +1 514 845-7874

QUÉBEC
2828, boulevard Laurier, Tour 1, bureau 925
Québec (Québec) Canada G1V 0B9
Tél.: +1 418 653-1888 Téléc.: +1 418 653-0006

de journaliste. Puis, à l'aide de jurisprudences belges, l'auteur présente l'évolution juridique qu'a connue la «presse» suite aux nombreuses mutations technologiques par l'apparition successive de la radio, de la télévision, des médias numériques et, enfin, des sites participatifs en ligne.

Quentin Van Enis continue sa distinction entre la liberté d'expression et la liberté de la presse par l'étude du droit conventionnel européen grâce à une analyse comparée de plus d'une centaine de décisions de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'auteur livre une remarquable synthèse critique de cette jurisprudence par laquelle il dégage l'approche fonctionnelle de la Cour concernant la liberté de la presse. Cette approche fonctionnelle également défendue par l'auteur protégerait toute personne pouvant faire état d'une intention de s'adresser au public par le biais d'un support de diffusion de son choix.

Dans la deuxième partie, l'auteur envisage une analyse du régime juridique de la liberté de la presse à l'aune d'une conception fonctionnelle en s'appuyant à la fois sur le droit belge, le droit conventionnel européen, la «soft law» du Conseil de l'Europe et le droit constitutionnel américain.

Quentin Van Enis revisite ce régime juridique depuis la collecte des informations jusqu'à leur communication sous forme de renseignements ou d'opinions. Ainsi, il expose successivement l'interdiction des mesures préventives de la part des autorités publiques, la prévention de la censure indirecte par des intermédiaires techniques de l'Internet, le droit de réponse, le contrôle par l'autorégulation et la frontière de la déontologie «journalistique», la responsabilité civile et pénale de la presse, le droit général de collecter des idées et des informations, le droit à la protection des sources journalistiques et termine ses propos sur la question controversée d'un «privilege» qui serait lié à l'investigation journalistique.

Comme l'a souligné Etienne Montero² dans la préface de ce livre, ce thème est d'une évidente actualité si l'on songe au rôle joué par les réseaux sociaux lors du printemps arabe, à l'affaire Wikileaks ou, encore, à la tragédie survenue aux locaux du journal Charlie Hebdo en janvier dernier. Cet ouvrage de qualité à la fois juridique et critique intéressera autant des chercheurs et praticiens du droit que des citoyens soucieux de s'informer sur la question de la liberté de la presse vis-à-vis du développement du numérique.



² Professeur ordinaire à l'Université de Namur et Doyen de la Faculté de droit.

Pour des services de conseils dans le domaine de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information et des communications (incluant les services d'agents de brevets et de marques de commerce) de même que des services juridiques.

ROBIC, un groupe d'avocats et d'agents de brevets et de marques de commerce voué depuis 1892 à la protection et à la valorisation de la propriété intellectuelle dans tous les domaines: brevets, dessins industriels et modèles utilitaires; marques de commerce, marques de certification et appellations d'origine; droits d'auteur, propriété littéraire et artistique, droits voisins et de l'artiste interprète; informatique, logiciels et circuits intégrés; biotechnologies, pharmaceutiques et obtentions végétales; secrets de commerce, know-how et concurrence; licences, franchises et transferts de technologies; commerce électronique, distribution et droit des affaires; marquage, publicité et étiquetage; poursuite, litige et arbitrage; vérification diligente et audit. ROBIC, a group of lawyers and of patent and trademark agents dedicated since 1892 to the protection and the valorization of all fields of intellectual property: patents, industrial designs and utility patents; trademarks, certification marks and indications of origin; copyright and entertainment law, artists and performers, neighbouring rights; computer, software and integrated circuits; biotechnologies, pharmaceuticals and plant breeders; trade secrets, know-how, competition and anti-trust; licensing, franchising and technology transfers; e-commerce, distribution and business law; marketing, publicity and labelling; prosecution litigation and arbitration; due diligence. ®/MD

COPYRIGHTER^{TM/MC}

IDEAS LIVE HERE^{®/MD}

IL A TOUT DE MÊME FALLU L'INVENTER!^{®/MD}

LA MAÎTRISE DES INTANGIBLES^{®/MD}

LEGER ROBIC RICHARD^{®/MD}

NOS FENÊTRES GRANDES OUVERTES SUR LE MONDE DES AFFAIRES^{®/MD}

PATENTER^{®/MD}



ou «R» stylisé^{®/MD}

ROBIC, S.E.N.C.R.L.
www.robic.ca
info@robic.com

MONTREAL
1001, Square-Victoria - Bloc E - 8^e étage
Montréal (Québec) Canada H2Z 2B7
Tél.: +1 514 987-6242 Téléc.: +1 514 845-7874

QUÉBEC
2828, boulevard Laurier, Tour 1, bureau 925
Québec (Québec) Canada G1V 0B9
Tél.: +1 418 653-1888 Téléc.: +1 418 653-0006

ROBIC®/MD

ROBIC +
+
+
+
ou marque stylisée **ROBIC +++++®/MD**

ROBIC + DROIT
+ AFFAIRES
+ SCIENCES
+ ARTS
ou marque stylisée **ROBIC + DROIT +AFFAIRES +SCIENCES +ARTS®/MD**

ROBIC + LAW
+ BUSINESS
+ SCIENCE
+ ART
ou marque stylisée **ROBIC +LAW +BUSINESS +SCIENCE +ART®/MD**

THE TRADEMARKER GROUP™/MC

TRADEMARKER™/MC

VOS IDÉES À LA PORTÉE DU MONDE , DES AFFAIRES À LA GRANDEUR DE LA PLANÈTE®/MD

YOUR BUSINESS IS THE WORLD OF IDEAS; OUR BUSINESS BRINGS YOUR IDEAS TO THE WORLD®/MD

Marques de commerce de ROBIC, S.E.N.C.R.L. pour ses services de conseils dans le domaine de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information et des communications (incluant les services d'agents de brevets et de marques de commerce) de même que ses services juridiques

*

For services pertaining to intellectual property, technology and communication law and related matters (including patent and trade-mark agency services) as well as legal services.

ROBIC, S.E.N.C.R.L.
www.robic.ca
info@robic.com

MONTRÉAL
1001, Square-Victoria - Bloc E - 8^e étage
Montréal (Québec) Canada H2Z 2B7
Tél.: +1 514 987-6242 Téléc.: +1 514 845-7874

QUÉBEC
2828, boulevard Laurier, Tour 1, bureau 925
Québec (Québec) Canada G1V 0B9
Tél.: +1 418 653-1888 Téléc.: +1 418 653-0006

ROBIC, un groupe d'avocats et d'agents de brevets et de marques de commerce voué depuis 1892 à la protection et à la valorisation de la propriété intellectuelle dans tous les domaines: brevets, dessins industriels et modèles utilitaires; marques de commerce, marques de certification et appellations d'origine; droits d'auteur, propriété littéraire et artistique, droits voisins et de l'artiste interprète; informatique, logiciels et circuits intégrés; biotechnologies, pharmaceutiques et obtentions végétales; secrets de commerce, know-how et concurrence; licences, franchises et transferts de technologies; commerce électronique, distribution et droit des affaires; marquage, publicité et étiquetage; poursuite, litige et arbitrage; vérification diligente et audit. ROBIC, a group of lawyers and of patent and trademark agents dedicated since 1892 to the protection and the valorization of all fields of intellectual property: patents, industrial designs and utility patents; trademarks, certification marks and indications of origin; copyright and entertainment law, artists and performers, neighbouring rights; computer, software and integrated circuits; biotechnologies, pharmaceuticals and plant breeders; trade secrets, know-how, competition and anti-trust; licensing, franchising and technology transfers; e-commerce, distribution and business law; marketing, publicity and labelling; prosecution litigation and arbitration; due diligence. ®/MD

COPYRIGHTER™/MC

IDEAS LIVE HERE®/MD

IL A TOUT DE MÊME FALLU L'INVENTER!®/MD

LA MAÎTRISE DES INTANGIBLES®/MD

LEGER ROBIC RICHARD®/MD

NOS FENÊTRES GRANDES OUVERTES SUR LE MONDE DES AFFAIRES®/MD

PATENTER®/MD



or stylized R®/MD

ROBIC®/MD

ROBIC +
+
+
+

ROBIC, S.E.N.C.R.L.
www.robic.ca
info@robic.com

MONTRÉAL
1001, Square-Victoria - Bloc E - 8^e étage
Montréal (Québec) Canada H2Z 2B7
Tél.: +1 514 987-6242 Téléc.: +1 514 845-7874

QUÉBEC
2828, boulevard Laurier, Tour 1, bureau 925
Québec (Québec) Canada G1V 0B9
Tél.: +1 418 653-1888 Téléc.: +1 418 653-0006

or stylized ROBIC ++++®/MD

ROBIC + DROIT
+ AFFAIRES
+ SCIENCES
+ ARTS

or stylized ROBIC + DROIT +AFFAIRES +SCIENCES +ARTS®/MD

ROBIC + LAW
+ BUSINESS
+ SCIENCE
+ ART

or stlyzed ROBIC +LAW +BUSINESS +SCIENCE +ART®/MD

THE TRADEMARKER GROUP™/MC

TRADEMARKER™/MC

VOS IDÉES À LA PORTÉE DU MONDE , DES AFFAIRES À LA GRANDEUR DE LA PLANÈTE®/MD

YOUR BUSINESS IS THE WORLD OF IDEAS; OUR BUSINESS BRINGS YOUR IDEAS TO THE WORLD®/MD

Trade-marks of ROBIC, LLP for its services pertaining to intellectual property, technology and communication law and related matters (including patent and trade-mark agency services) as well as legal services